

Rapport de la commission de Gestion

Exercice 2016



Conseil communal
de Gimel

Gimel, le 7 juin 2017

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

John Reymond, Président
Sandra Bourgeois
Valérie Theintz, rapporteur
Pascal Ciaburri
Thierry Moix
Déborah Porret, suppléante
Doris Christen, suppléante

Elle s'est réunie à 12 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'exercice 2016. Dont une rencontre avec la Commission des Finances, une autre avec La Municipalité ainsi que la Boursière.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 ss du règlement du Conseil Communal, la commission a procédé à l'examen de la gestion ainsi que des comptes 2016. De plus, elle a visité les biens communaux suivants :

- La déchetterie,
- Le captage de la source « La Mine ».

Introduction

La comptabilité a été révisée par le bureau fiduciaire Cofirev Sàrl à Bière.

La commission a eu à sa disposition les pièces justificatives, documents comptables et rapports nécessaires à son fonctionnement. La commission a procédé à l'examen des comptes par comparaison entre montants budgétés et effectifs, ainsi que par pointages. Nous avons également vérifié les postes du bilan, les investissements et les préavis.

Par souci de clarté, les montants sont indiqués sans les centimes.

Plusieurs préavis ont eu des incidences sur l'exercice 2016, à savoir :

N° 04-2012 « Extension du réseau du gaz et du télé-réseau SEFA Bauloz », ce préavis n'est pas clôturé car les servitudes n'ont pas encore été inscrites au registre foncier.

N° 06-2013 « Réorganisation de la déchèterie et transformation du hangar existant »

Le total des dépenses pour ce préavis en 2016 atteint CHF 328'807 soit un montant cumulé total de CHF 955'892.

Une subvention cantonale de CHF 147'165 a été perçue puisque les travaux ont été effectués dans les délais impartis pour son obtention. Ce préavis est clos avec un dépassement de CHF 9'927 toléré car il n'est pas supérieur à 10% du préavis.

N° 03-2014 « Bâtiment multifonctions – Crédit de construction »

Le total des dépenses en 2016 atteint CHF 817'148 et totalise CHF 2'624'779 au 31.12.2016, pour un préavis fixé à CHF 2'585'000.

Ce préavis se termine en dessus des prévisions pour un montant de CHF 39'779. Cependant ce dépassement est inférieur au 10% du crédit total.

N° 01-2015 « Aménagement de la place de la Vernette – Crédit d'étude »

Un montant de CHF 241'117 a été dépensé pour un montant cumulé de CHF 388'573. Il a été budgétisé à CHF 805'000. Il reste un solde disponible de CHF 416'426.

N° 03-2015 « Demande de Crédit-Equipements adduction d'eau et de gaz- Quartier Closez-à-l'Orbannaz / Détournement du collecteur EC PGEE520 – Avenue de la Rosière

Le montant total des dépenses cumulées s'élève au 31.12.2016 à CHF 246'305, pour un budget de CHF 230'000; soit un dépassement de CHF 16'305.

N° 01-2016 « Réfection de la route de Bauloz »

Le montant dépensé au 31.12.2016 se monte à CHF à 2'299, pour un crédit de CHF 307'600.

N° 03-2016 « Réseau du gaz, route de Longirod »

Le montant total des dépenses s'élève au 31.12.2016 à CHF 75'429, pour un budget de CHF 155'000. Ce projet se poursuit en 2017.

N° 07-2016 « Crédit d'étude – bâtiment scolaire »

Le montant total des dépenses s'élève à fin 2016 à CHF 21'600, pour un budget de CHF 250'000.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2016 boucle sur un excédent de recettes de CHF 129'940, en regard du budget qui prévoyait une perte de CHF 251'999. Ce résultat s'explique principalement par une rentrée fiscale plus importante que budgétée, ainsi qu'un retour de la péréquation. La vente du gaz supérieure au budget et des taxes d'introduction notamment liées au développement du Closez-à-l'Orbannaz ont contribué à ce résultat positif.

La marge d'autofinancement, qui indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière, est en augmentation et s'élève à CHF 1'344'625 alors qu'elle se situait à CHF 969'254 l'an dernier.

L'endettement net* de la commune s'élève à CHF 10' 252' 933, ce qui représente CHF 5' 263/hab. (base 31.12.2016 : 1'948 habitants) qui représente une augmentation de 1,15%, par rapport à l'année précédente.

* Contrairement à la Municipalité, notre calcul de la dette ne prend en considération que les engagements financiers et les dettes bancaires, ainsi que les disponibilités. Ce calcul exclut le compte 9123 « Terrains et Bâtiments du patrimoine financier. »

Administration générale

En comparaison du budget, les charges en 2016 sont légèrement inférieures.

Ce poste est conforme au budget et n'appelle pas de commentaires particuliers.

Finances

Ce dicastère présente une hausse de revenus de CHF 163'023 par rapport au budget.

Cette variation s'explique par une augmentation des recettes fiscales (personnes physiques et succession). De plus, le décompte final de la péréquation 2015 indique un montant de CHF 78'840 qui ne figure pas au budget.

Domaines et bâtiments

Nous constatons une diminution des charges à hauteur de CHF 44'464.- par rapport à celles prévues, liées à la forêt.

En ce qui concerne la forêt, les budgets sont difficiles à estimer car on ne connaît pas les subventions à l'avance et cela dépend également des travaux à effectuer.

Travaux

Pour 2016, nous notons une grande variation entre les produits et charges réels et budgétés. Néanmoins cela impacte peu le résultat.

Instruction publique et cultes

Les charges sont inférieures aux prévisions car le nombre d'élèves varie d'une année à l'autre.

Le coût par élève pour notre commune pour l'exercice 2016 se monte à CHF 4'668 alors qu'il s'élevait à CHF 4'733 en 2015.

Sécurité sociale

Pour ce dicastère, la hausse des charges par rapport au budget de CHF 57'882 s'explique principalement par l'augmentation de notre participation au réseau AGEMA.

Services industriels

Nous constatons un résultat supérieur au budget de CHF 150'860 principalement du aux taxes d'introductions supplémentaires du Closez -à -l'Orbannaz et à une vente de gaz supérieure de CHF 142'384.

Observations et remarques

Comme les années précédentes la commission maintient ses recommandations de prudence.

Les futurs investissements pourraient impacter fortement notre marge d'autofinancement.

Nous soulignons que la pratique du Leasing ne permet pas au conseil communal de se prononcer en toute transparence sur le besoin des véhicules.

Nous ne pouvons que conseiller à la Municipalité de poursuivre ses efforts sur la gestion du personnel.

Souhaits

Pour un meilleur suivi de la gestion et des comptes communaux, la commission de gestion propose des rencontres échelonnées sur l'année. Ceci pour obtenir tous les documents nécessaires en temps opportuns.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion tiennent à remercier la Municipalité ainsi que la boursière, Madame Pascale Ducret, pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications, et le bon travail accompli au cours de l'année 2016.

Nos remerciements vont également à l'ensemble du personnel qui veille chaque jour sur le domaine communal.

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2016,
2. d'adopter les comptes tels que présentés,
3. d'en donner décharge à la boursière,
4. d'en donner décharge à la Municipalité,
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Pour la commission de gestion :

John Reymond, Président



Valérie Theintz, rapporteur



Sandra Bourgeois



Thierry Moix



Pascal Ciaburri



Doris Christen



Déborah Porret

